

## Deuxième partie

### La peine de mort et la dignité humaine

#### Chapitre Sixième

## Bourreau - Bourreaux

### EXERCICES D'APPLICATIONS

#### Objectifs

- Repenser la légalisation du métier de « bourreau », le bourreau étant comme la « main » de l'État qui exécute lui-même la peine de mort prévue par la loi.
- Scruter le concept même de « bourreau », et sa responsabilité dans l'exécution, à travers d'amples informations sur le sujet et des témoignages de « bourreaux » sur la « mauvaise conscience ».
- Se former une position personnelle reconnaissant l'humanité de cet homme et s'opposant à la peine de mort qui le transforme en « bourreau », lui ôtant, du coup, son humanité.

#### Durée

90 minutes ; séance de travail de 2 heures.

#### Matériel

Tableau, papier grand format, marqueurs de couleurs diverses ; ordinateur, projecteur et écran ; images de « bourreaux » du monde entier.

#### Public visé

Tous âges ; étudiants à partir de 16 ans.

### Déroulement de l'activité

#### Séquence 1

- Projeter sur écran des images de « bourreaux », prendre le temps de les observer directement des yeux comme si l'on était dans un face-à-face avec eux ; le faire sans introduction, ni explications ou analyse ; ne pas indiquer qu'il s'agit de bourreaux, ni ne dire que la séance sera consacrée aux « bourreaux ».
- Demander : De qui ces photos sont-elles ? D'habitude, les réponses sont diverses : un homme cagoulé, un gang, un criminel, un terroriste, un milicien, un révolutionnaire, un agent secret, etc. ; il arrive aussi qu'un apprenant apporte la réponse : un « bourreau » en posture d'exécution.
- Dans l'éventualité où tous les participants répondraient « bourreaux » dès le départ, demander : Ces photos ne vous rappellent personne d'autre ? On pourrait ainsi obtenir des réponses du type précédent. Quoi qu'il en soit, l'important dans toutes ces réponses est qu'elles synthétisent une seule image : celle du meurtre ; le meurtre au visage caché. On tue officiellement ou officieusement, individuellement ou à travers des instances, des institutions et des autorités ; on cache le visage pour donner ce qui est recherché

ou prévu : la mort.

- Informer ensuite qu'il s'agit d'image de « bourreaux », exécutant officiellement, au nom de la loi et des autorités officielle de gouvernement, la peine de mort.
- S'arrêter d'abord sur les premières impressions, émotions, réactions.
- Puis demander : Que signifie ce mot « bourreau » ? Question simple, sans débat ni analyse ; simplement recueillir les premiers sens trouvés en ce moment de la séance.
- Le but de cette introduction est de mettre les participants, dès le départ, dans une ambiance affective qui touche leurs émotions et leur raisonnement. Il est préférable de ne pas commencer par donner des informations et explications théoriques, mais par le concret, et ce, afin de faciliter la remise en question sur des idées considérées comme allant de soi.

## Séquence 2

- Nous allons à présent entendre l'Histoire d'un « bourreau », simple citoyen libanais, fonctionnaire dans une institution publique :

Lire le récit, qui est un témoignage personnel de ce citoyen, qui raconte comment il rêvait d'un emploi dans les forces de sécurité. Sa joie fut immense lorsqu'il fut admis, et d'autant plus lorsqu'il toucha son premier traitement... Un jour, il reçut l'ordre de prendre le rôle de « bourreau », et la première mission dont on le chargea fut l'exécution d'un jeune homme par pendaison, comme le stipule la loi. Il s'exécuta... Pendant des jours il ne put retrouver le sommeil, et il confia qu'il n'était plus le même homme, ni le même gendarme depuis (cf. récit ci-joint).

- Distribuer le récit à chacun des participants, laisser du temps à la réflexion.
- Puis, dans une ambiance d'écoute sérieuse, lire le fait divers de l'exécution d'un jeune homme par pendaison ; ne révéler qu'en fin de lecture qu'il s'agit du même jeune homme exécuté par le jeune bourreau dont on a entendu déjà le récit. Le texte s'intitule « Scène d'exécution » (cf. pièce jointe) et relate comment le bourreau rate plusieurs fois ces tentatives de pendaison avant que...
- S'arrêter encore une fois sur les impressions, émotions, réactions, sans analyse ni débat concernant le criminel ou la peine de mort ; focaliser l'attention uniquement sur la « scène » et le récit du « bourreau » qu'on vient de lire.

## Séquence 3

- Expliquer à fond le concept de « bourreau », ce rôle officiel légalisé, à travers des informations légales concernant le Liban (cf. articles du Code pénal ci-joints), ainsi qu'à travers des données concernant d'autres pays :

Comment choisit-on les « bourreaux », l'entraînement qu'ils subissent, les compétences professionnelles requises, les mandats, les garanties, les types de bourreaux en fonctions des méthodes d'exécution, la spécificité du « bourreau-sabreur », historicité de ce rôle, etc.

- Fournir des exemples et des témoignages vécus de « bourreaux » dûment recueillis à des sources et références locales et internationales (cf. sources).

**Questions et débat** [Après le déroulement des séquences précédentes, à l'exception de la troisième s'il ne s'agit pas d'approfondir la question avec les apprenant], (**modèle de questionnaire possible**):

- Que pensez-vous de ce que vous venez d'entendre ? Quelle conclusion en tirez-vous en une seule phrase qui résume votre position actuelle ?
- S'il vous faut décrire le « bourreau » d'un ou deux qualificatifs, lesquels choisirez-vous ? Pourquoi ?
- Diriez-vous, par exemple, qu'il est responsable de ces actes, qu'il ait une part de responsabilité ?
- Concernant le principe de responsabilité, il est établi que si l'on subdivise la responsabilité et que l'on répartit les rôles sur plusieurs chaînons exécutifs qu'assument plusieurs individus ou parties, aucun de ceux-ci ne se sent plus responsable. Est-il vrai que ce principe « élimine » la responsabilité individuelle ?
- Quelle est la signification de la couverture du visage ? Comment l'expliquez-vous ?
- Un penseur dit que tuer est rendu plus facile si l'on ne voit pas le visage de l'autre ou l'on ne lui montre pas le nôtre, si l'on ne regarde pas l'autre dans les yeux et l'on ne le laisse pas voir les nôtres. Qu'en pensez-vous ?
- Au Liban comme dans nombre de pays du monde, il existe une fonction publique légale, désignée par le nom de « bourreau », jouissant de garanties et d'un salaire, celui-ci payé par le contribuable. Quel est votre avis concernant ce fait ?
- Croyez-vous que l'État ait le droit de légaliser un métier de « tueur » ?
- Si vous étiez à sa place, accepteriez-vous de passer d'un simple citoyen à la recherche d'un emploi à un tueur par ordre du pouvoir et sous le couvert de la loi ?
- Imaginons la scène : le bourreau touche son traitement à la fin du mois, après s'être acquitté de ses missions avec succès, y compris celle d'une exécution ? Que ressent-il à votre avis ? Souffre-t-il réellement, comme il le confia dans son récit, d'une « mauvaise conscience » ? Comment expliquez-vous ce terme ? Qu'est-ce au fond ?
- Si vous demandiez à ce « bourreau » après avoir vécu cette expérience s'il est partisan de la peine de mort, quelle serait sa réponse ? Et si vous le questionniez sur l'évolution de sa position par rapport à la peine de mort avant d'assumer ses fonctions de « bourreau » et après ?
- S'il est vrai que l'exécution a lieu de la main du bourreau, il n'en est pas moins vrai que la responsabilité de l'acte incombe à des « bourreaux », dont le dernier (et le plus faible) chaînon est l'exécuteur lui-même. Qu'en pensez-vous ?
- Le « bourreau » est toujours un homme, jamais une femme. Pourquoi, selon vous ? On dit que la femme, étant sentimentale, émotionnelle et physiquement faible, est peu fiable dans un rôle de « bourreau » et, partant, serait incapable de mener à bien une pendaison, une fusillade, une décapitation, etc. Qu'en pensez-vous ?
- Le mot « exécuteur » rime avec « tueur ». Il s'agit d'une exécution capitale, dont le bourreau est l'« exécuteur ». Acceptez-vous de la soutenir encore ?

## Autoréflexion

En fin de séance, chaque participant(e) se demande, en un moment de profonde réflexion:

Si mon supérieur hiérarchique, détenant en son pouvoir ma subsistance, m'ordonnait de tuer un être humain sans arme, menotté et complètement soumis, prendrais-je le temps de réfléchir ? À quoi ? Me viendrait-il à l'esprit, par exemple, de faire le choix entre mon emploi/l'autorité de mon supérieur, source de ma subsistance, et ma conscience/mon sentiment, source de mon être ? Si je me pose une telle question hypothétique, en toute honnêteté, quelle sera ma réponse ?

- Qu'ai-je décidé à présent ? Que me suis-je promis ? Si je devais commencer par un seul point auquel je m'engagerais dès maintenant, lequel serait-il ?

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

-----

## Annexes et Sources

- Images de « bourreaux » de divers pays du monde.
- Sites web internationaux riches en information sur les méthodes d'exécution : [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org) ; [www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)
- Histoire d'un « bourreau », simple citoyen libanais.
- « Scène d'exécution » : description de la pendaison du jeune Ibrahim Halawi (Sidon, Liban), quotidien Annahar, 27/06/1971.